

POUGNY



Informations

www.pougny01.com

juillet 2010

N°99

Mairie de Pougny

Rue de la mairie

01550 POUGNY

Tél : +33.450567877

Fax : +33.450567115

e-mail : mairie@pougny01.com

Mardi 14h00 à 18h00

Mercredi 08h00 à 12h00

Jedi 08h00 à 12h00

Vendredi 14h00 à 18h00

Mardi soir permanence de la
commission d'urbanisme
(Construction) jusqu'à 19h00

Editorial

Nous pouvons commencer cet éditto en mettant l'accent sur deux bonnes nouvelles.

La première est financière: avec la réception des travaux du chantier de rénovation de l'école, nous allons pouvoir lancer la location des appartements.

La seconde est organisationnelle: nous avons retrouvé un secrétaire. C'est une bonne nouvelle car dans notre petite mairie nous avons pu mesurer ce que l'absence de secrétaire voulait dire et vérifier la phrase de Napoléon : «on n'est rien sans l'intendance ». Madame la sénatrice de l'Ain nous a dit, elle : j'ai connu cela, c'est l'enfer!» Nous développons ces deux informations dans ce bulletin..

Pour donner corps à cet éditto, nous nous sommes intéressés aux événements lointains ou proches, physiques, économiques ou

sociaux, visibles ou non visibles qui se sont produits durant les trois ou quatre mois qui viennent de s'écouler. C'est sur la façon dont ces événements peuvent influencer sur notre vie et sur la façon dont ils sont perçus que s'est portée notre attention.

L'éruption du volcan islandais a été un événement lointain, rendu visible par les médias qui a eu un impact direct et visible pour nous : il a stoppé le trafic aérien au-dessus de nos têtes.

La fuite de pétrole dans le golfe du Mexique est lui aussi un événement lointain, rendu visible par les médias mais avec des impacts plus délicats à déceler.

On peut se dire qu'une atteinte à l'environnement d'une telle ampleur aura fatalement des conséquences pour toute la planète, donc pour nous aussi.

On peut se dire aussi, que l'attitude de BP qui a pris de grands risques pour ce forage en eaux profondes, qui n'avait pas prévu de mesures de sécurité sérieuses, ni préparé de plan de secours en cas de catastrophe, correspond exactement à la philosophie économique que l'Europe et nos gouvernements suivent en ce moment : laissons faire «la concurrence libre et non faussée».

L'impuissance de l'Etat américain à agir pour mettre un terme à cette catastrophe, comme celle qu'il aura aussi d'ailleurs pour faire payer BP sont elles aussi conséquences directes de l'application de cette philosophie politique. On peut aussi constater que les grands médias qui ont couvert et qui couvrent cet événement ne lui ont jamais donné l'importance qu'il a.

Il ne l'ont pas comparé à d'autres catastrophes du même genre pour que nous puissions nous faire une idée. Ils ont plutôt eu tendance à annoncer que la fuite allait être colmatée **(suite dernière page)**



Inauguration du Collège de Péron

Samedi 12 juin a été inauguré le collège de Péron. Député, sénateur, maires, élus et personnalités diverses, population, avaient répondu à l'invitation. Coupe du ruban, musique, présentation, visite commentée des locaux, discours. Une belle cérémonie pour un beau collège, situé dans un cadre magnifique qui fonctionne déjà depuis un an et qui méritait bien une belle inauguration.

Il n'est pas exagéré de dire que c'est un beau collège – félicitons et remercions à ce propos le département et la commune de Péron qui a mis gratuitement à disposition les terrains - mais il n'est pas exagéré non plus de dire qu'il était temps ! Temps que les élèves du canton ne soient plus pénalisés par des heures de transport scolaire. Temps que le canton possède un établissement de qualité : locaux, matériels avec personnels et enseignants en nombre suffisant. Et là aussi, il n'est pas exagéré de rejoindre le point de vue et les revendications exprimés ce samedi 12 juin par les enseignants et les parents d'élèves qui ont manifesté devant le collège. Parents et enseignants étaient venus attirer l'attention sur le manque d'enseignants, de matériels, de livres dans ce collège flambant neuf.

Situation commune d'ailleurs aux établissements de la région, de Bellegarde à Ferney, mais qui apparaît encore plus inacceptable dans un collège qui vient d'être mis en service. Les causes des difficultés de nos établissements d'enseignements sont diverses mais la plus fondamentale est le manque d'argent et ce manque d'argent, aux dires des institutions qui financent ces bâtiments scolaires -régions et départements –, des syndicats d'enseignants et des partis politiques de l'opposition provient essentiellement de la politique nationale de restriction menée par le gouvernement. Réduction des budgets et du nombre des enseignants, des effectifs de l'encadrement, promesse non tenue de transférer au centime près aux départements et aux régions les moyens financiers nécessaires pour faire fonctionner ces lycées et ces collèges. Pour ces motifs, certains départements ont d'ailleurs déjà



assigné l'Etat en justice.

L'inauguration du collège fut l'occasion de visiter et de parler du gymnase. Très beau gymnase qui lui aussi répond à un besoin important et qui lui aussi aurait pu être bâti depuis longtemps. Dans leurs discours, messieurs les maires de Péron et de Farges n'ont pas manqué de signaler l'attitude, pour le moins cavalière de la mairie de Thoiry qui, alors qu'elle était une des parties prenantes de la construction de ce collège, refuse maintenant de participer au frais de construction du Gymnase et ne consent qu'à payer les frais « d'utilisation » au prorata du nombre d'élèves de Thoiry fréquentant le collège. Rappelons que les frais de constructions restent à la charge des autres communes Collonges, Challex, Farges, Pougny et Péron.

Nous savons que Thoiry peut légitimement et depuis longtemps, s'enorgueillir de ses sections de Gymnastique et nous comprenons qu'elle puisse avoir le désir de bâtir son propre gymnase mais cela ne saurait justifier une telle attitude qui s'apparente fortement à une trahison. Même si la municipalité d'aujourd'hui qui refuse n'est pas celle d'hier qui était partie prenante du projet. Ceci aggravé par le fait que les modifications apportées à la carte scolaire par le gouvernement, permettent à près d'un tiers des élèves de Thoiry de se scolariser ailleurs qu'à Péron. Un tiers d'élèves en moins, c'est un tiers des frais « d'utilisation » que pourrait payer Thoiry en moins.

Rappelons que la carte scolaire qui définit les établissements scolaires où doit se rendre chaque écolier, élève, collégien, lycéen, étudiant du pays avait pour but de préserver l'égalité des chances



de tous les enfants à l'accès à l'enseignement. Au nom de la liberté de choix des parents, le gouvernement en assouplissant grandement ces règles permet aux parents d'envoyer leurs enfants dans les établissements qui leur paraissent de meilleure qualité. Contribuant ainsi à la mise en place d'un système éducatif à deux vitesses, avec d'un côté les « bons » établissements et de l'autre les « mauvais ». Avec conséquences un risque de dégradation accélérée des « mauvais » établissements et l'impossibilité pour les familles modestes de mettre leurs enfants dans un « bon » établissement. « Bon » signifiant le plus souvent « privé » et donc payant.

En conclusion, nous nous réjouissons de la mise en service de ce collège de Péron et de son gymnase. Nous espérons que les problèmes posés trouveront solution et nous vous proposons, sans obligation, un sujet de dissertation: Comment utiliser le mot liberté pour diminuer des libertés ?



Rénovation de l'école, bonne nouvelle !

Nous avons terminé la phase 1 de la réception des travaux. Manquent les documents de deux entreprises pour passer à la signature définitive. Ce qui signifie que la fin des travaux est proche, que les élus qui supervisaient ce chantier vont pouvoir souffler, retrouver du temps et mieux pouvoir se consacrer à d'autres tâches. Cette fin des travaux va nous permettre aussi de lancer la location des appartements. Il est temps. Deux ans de retard. C'est aussi deux ans de loyers en moins dans les caisses de la commune. Deux ans à jamais perdus puisque rien dans les contrats n'a été prévu pour pénaliser les retards.

A propos des locations : nous avons reçu un certain nombre de demandes de la part d'habitants de la commune. Nous en avons reçu aussi beaucoup de la part d'enseignants qui seront en poste dans le pays de Gex la prochaine année scolaire. Le manque de logements dans la région est une des causes du manque de professeurs dans le pays de Gex. La situation au collège de Péron que nous venons d'inaugurer en est une illustration. Ces absences d'enseignants pénalisent nos enfants alors, dans ces conditions, nous avons décidé de donner la priorité à des enseignants. C'est aussi en fait la destination première de ces appartements, ce qui avait été prévu par le projet de rénovation. Nous n'entendons cependant pas laisser des appartements inoccupés, non loués. Si des appartements ne trouvaient pas de locataires du monde de l'enseignement, nous les louerions à d'autres personnes et en particulier à des habitants du village.

La difficulté à se loger dans la région nous amène tout naturellement au PLU (Plan Local d'Urbanisme) que nous sommes en train de mettre en place et nous demande de nous poser quelques questions et d'y apporter des réponses. Faut-il construire ou non des logements locatifs à Pougny ? Si oui, combien ? De quel type ? Où ? Questions et réponses que nous tenons à traiter avec vous.

Nous avons installé un abri pour les poubelles de la cantine. Cet abri répond à quelques impératifs. Ne pas ressembler à un abri poubelles puisque nous sommes près du monument aux morts et tenir les poubelles au frais pour éviter les mauvaises odeurs à la belle saison.

Nous devons aussi, sur cette même place, matérialiser les places de parking puisque, maintenant, chaque appartement construit doit posséder, en fonction de sa grandeur une ou plusieurs places de parking.

Quelques mots sur le budget 2010

Un budget communal se compose de deux éléments. Les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

- Les dépenses de fonctionnement permettent de calculer les dépenses courantes (salaire, loyer..).

- Les dépenses d'investissements permettent d'améliorer les infrastructures : routes école etc... les conditions de vie.

Fonctionnement Total des dépenses 556 128.44

Comme expliqué dans le bulletin précédent, nos charges de fonctionnement ont fortement augmenté en 2009. Rappel : la cantine, le centre de loisirs ont amené de nouveaux services à la population et nous avons dû engager du personnel.

D'autre part, nous avons contenu les charges de gestion courante avec une hausse de 1.4% (électricité, téléphone, fourniture de l'école ainsi que les subventions aux associations). Cela a été obtenu en partie par le gros travail des conseillers en charge des dossiers qui ont décroché des subventions.

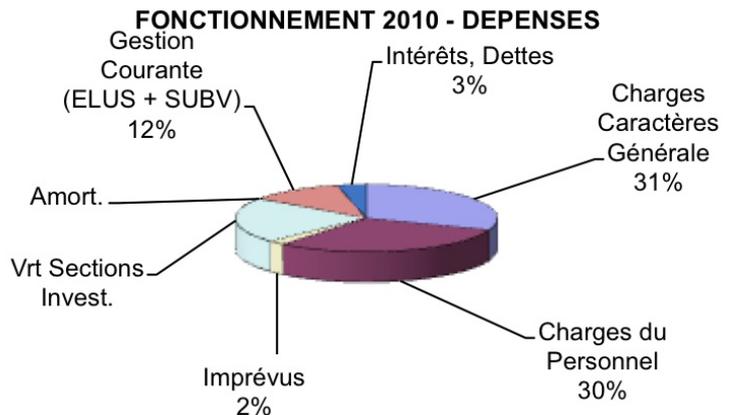
En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, le produit de la fiscalité directe nos/vos impôts qui n'ont pas augmenté depuis 4 ans, a perdu de son pouvoir d'achat. En quelque sorte nous avons été pénalisés, ce qui nous a contraint à décider une augmentation en 2010.

Investissement

(CF bulletin de mars 2010) Les dépenses supplémentaires non prévues du chantier de rénovation de l'école ont pesé lourdement sur le budget investissement. Cela a ralenti certains projets et nous avons dû reporter certains d'entre eux.

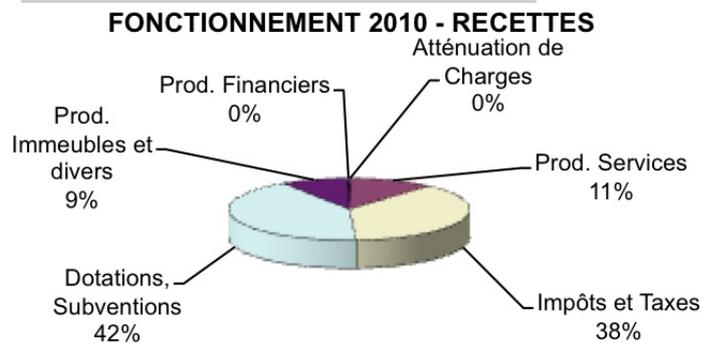
Heureusement, en 2009 nous avons terminé le remboursement de l'emprunt lié à la rénovation de la « Fruitière » démarré il y a plus de 10 ans.

Les recettes d'investissement sont les subventions, les dotations, la compensation franco-genevoise et autres recettes communales. Ces recettes sont

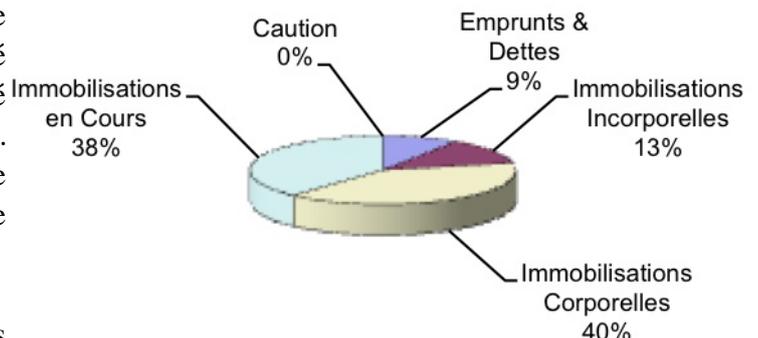


Total des dépenses 556 128.44

Total des recettes 556 128.44

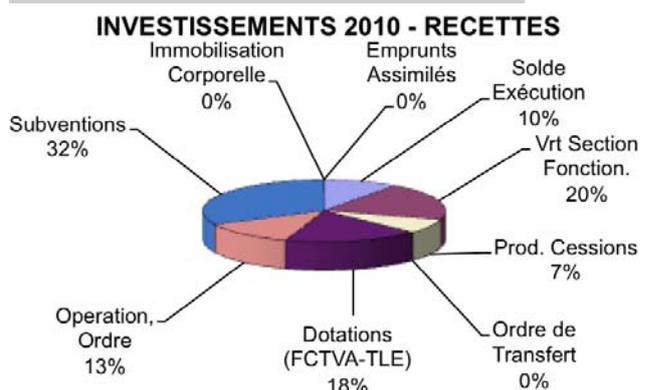


INVESTISSEMENTS 2010 - DEPENSES



Total des dépenses 610 028.04

Total des recettes 610 028.04





le budget 2010 (suite)

restées relativement stables sauf pour les subventions qui nous ont été allouées qui ont progressé pour la cantine par exemple. Dans les graphiques, les immobilisations sont de l'argent bloqué pour une construction ou une infrastructure. En définitive nous avons préparé un budget 2010 réaliste et prudent car nous devons renforcer notre trésorerie pour nous permettre d'envisager la réalisation de projets qui attendent (sécurité routière, accès handicapé, réfection de la voirie etc...)

Douanes

"France Domaines" a revu son prix à la baisse : 405 000 € contre 780 000 au départ et lancé la procédure de vente. C'est toujours trop loin de nos moyens et nous allons continuer d'agir pour diminuer encore ce prix.

Jury d'Assises

Vendredi 18 juin nous avons participé au tirage au sort pour désigner les jurés d'assises pour le canton en 2011. Ce premier tirage au sort fournit une liste de candidats jurés parmi laquelle seront tirés les jurés de la liste définitive. C'est l'occasion de rappeler que le gouvernement envisage sous prétexte d'économies de remplacer les jurés d'assises par des magistrats professionnels sauf en cas d'appel où la cour d'assises continuerait à être composée de jurés et de magistrats professionnels, de même que pour le jugement des « crimes les plus graves ». Le gouvernement ne précise pas qui va décider si un cas est grave ou non. Avec la volonté de supprimer les juges d'instructions – seuls juges indépendants du pouvoir et avec la possibilité d'inculper ministres ou présidents de la république, le gouvernement montre sa volonté d'éloigner la justice des citoyens.

Centre de loisirs

Conformément à notre engagement électoral nous avons créé un centre de loisirs. Durant le 3eme trimestre de cette année nous ferons le bilan afin de nous prononcer sur son avenir. La fréquentation qui est en hausse est un signe encourageant mais n'est toujours pas suffisante pour que le centre s'autofinance comme prévu. Nous faisons donc appel à toutes les familles qui pensent qu'un centre de loisirs à Pougny est utile pour que le nombre d'enfants qui fréquentent le centre devienne suffisant. Renseignez-vous pour connaître les activités proposées auprès de la mairie. **Voir les tarifs page suivante**

Etournel

La décision du département de la Haute Savoie d'inscrire la rive gauche du Rhône dans le biotope de l'Etournel demande qu'un nouveau préfet soit désigné à la direction de ce biotope. Ce choix n'a pas encore été fait. Conséquence : le comité de pilotage du biotope est en sommeil.

RGPP (Réforme Générale des Politiques Publiques)

Début juillet, le gouvernement est parvenu à faire accepter sa réforme par le sénat. 166 voix pour 160 voix contre. Beaucoup de sénateurs de la majorité ont donc refusé ce projet. Pour parvenir à ce résultat, le gouvernement a fait le forcing auprès de ses troupes, retiré et renvoyé à plus tard deux des dispositions les plus contestées de son projet. A savoir, le mode d'élection des futurs conseillers territoriaux et la suppression de la règle dite de compétence générale. Ces deux dispositions sont sorties par la porte mais reviendront par la fenêtre.

La compétence générale c'est ce qui permet à une collectivité de s'occuper de ce qui n'est pas inscrit dans ses obligations mais qui lui paraît nécessaire. A une commune de financer un équipement sportif par exemple

Rappelons aussi que le but de cette RGPP est d'en finir avec les communes, les départements et les régions. De regrouper les communes ou de les intégrer dans des métropoles. Le tout encadré par de nouveaux préfets dotés de super pouvoirs et qui auraient autorité sur les préfets actuels. Il faut voir là aussi une volonté de concentration des pouvoirs et d'éloignement des centres de décisions des citoyens.

Rue de la Chapelle et de l' Asticot palace.

Les travaux vont débuter en septembre.

Glissement de terrain de l'Annaz

Nous attendons les premiers relevés des géomètres

PNR (Parc Naturel Régional du Haut Jura

Nous avons approuvé la nouvelle charte et prolongé notre adhésion.



Centre de loisirs (suite)

Grâce à une communication faite auprès des écoles de Farges, Collonges et Challex, la fréquentation du centre de loisirs a augmenté dernièrement. On note aussi un nombre d'inscriptions important au mois de juillet, notamment lorsque des sorties sont prévues.

La grille de tarifs a été modifiée afin d'encourager les inscriptions des enfants dont les parents ont de faibles revenus. Ces familles peuvent également bénéficier d'aides de la caisse d'allocations familiales. Il reste ainsi moins de 4€ par jour à la charge des parents. La garderie et la cantine ont atteint le nombre d'inscriptions maximum.

Les inscriptions pour le mois de septembre à la cantine est à faire avant le 23 juillet.

Grille des tarifs pour la Cantine, le Péri-scolaire et le Centre de Loisirs

	Cantine	Périscolaire	C	P	C	P	C	P	C	P
QF	de 0 à 345		de 346 à 585		de 586 à 690		de 691 à 900		> à 901	
1 enf.*	5.50 €	2.00 €	5.75 €	2.25 €	6.00 €	2.50 €	6.25 €	2.75 €	6.50 €	3.00 €
2 enf.*	5.25 €	1.75 €	5.50 €	2.00 €	5.75 €	2.25 €	6.00 €	2.50 €	6.25 €	2.75 €
3 enf.*	5.00 €	1.50 €	5.25 €	1.75 €	5.50 €	2.00 €	5.75 €	2.25 €	6.00 €	2.50 €

QF = revenu annuel du foyer /12/nombre de personnes au foyer

ex : 28 000 € annuel dans un couple (marié ou non) avec 2 enfants à charge

QF = 28 000/ 12 / 4 = 583,33

Si les 2 enfants sont scolarisés à Pougny le prix de la cantine est de 5,50 €

Si un seul enfant est scolarisé à Pougny le prix est de 5,75 €

Prix du ticket 6,50 €

** Nombre d'enfants scolarisés à Pougny

Seules les personnes désireuses de bénéficier de l'indexation du tarif sur leurs revenus doivent fournir leur avis d'imposition et livret de famille

Tarifs centre de loisirs

		A	B	C	D	E
Matin	1 enf.	5.00 €	5.50 €	6.00 €	8.00 €	9.00 €
	2 enf.	4.50 €	5.00 €	5.50 €	7.50 €	6.50 €
	3 enf.	4.00 €	4.50 €	5.00 €	7.00 €	6.00 €
A-midi	1 enf.	7.00 €	8.00 €	9.00 €	10.00 €	11.00 €
	2 enf.	6.00 €	7.00 €	8.00 €	9.00 €	10.00 €
	3 enf.	5.00 €	6.00 €	7.00 €	8.00 €	9.00 €
Journée **	1 enf.	12.00 €	14.00 €	16.00 €	19.00 €	22.00 €
	2 enf.	11.00 €	13.00 €	15.00 €	18.00 €	21.00 €
	3 enf.	10.00 €	12.00 €	14.00 €	17.00 €	20.00 €

** repas compris



Centenaire

L'année qui suit celle de sa naissance, on fête son premier anniversaire et la centième année qui suit l'année de sa naissance on fête son ... 100 ème anniversaire.

C'est ainsi que le 9 mai de cette année madame Marguerite Boubet a fêté ses 100ans et c'est ainsi que Pougny peut s'enorgueillir de compter une centenaire parmi ses habitants.

Marguerite est née à Genève, a rapidement habité Pougny - les archives nous indiquent que la famille Lachaux habite Pougny depuis les années 1780 - s'y est mariée en 1933, a suivi son mari dans son périple professionnel à travers la France, est revenue au village à l'âge de la retraite et y vit depuis. Marguerite a eu deux filles, qui l'entourent aujourd'hui avec sa petite fille. Rencontrer Marguerite, c'est trouver un cadre de vie calme et tranquille, l'atmosphère saine et sereine d'une maison solide et modeste. C'est, pour des gens ayant, comme nous, dépassé la cinquantaine, retrouver la vie d'autrefois, celle que l'on menait à l'époque de nos grands-parents. Epoque où la course contre la montre n'était pas la règle, où l'on prenait le temps de vivre et de recevoir.



Il faut voir avec quel plaisir Marguerite vous reçoit, vous serre la main et le bras, prend de vos nouvelles, est attentive à votre installation. «Asseyez-vous, vous prenez un verre ? Un biscuit ?» pour constater que le savoir recevoir était une des règles premières du savoir-vivre, de ce que l'on appelait alors, la politesse. Il ne s'agit pas de tomber dans la nostalgie, d'idéaliser et encore moins de regretter le passé, mais de constater que rencontrer ainsi une personne très âgée est une occasion de réflexion, un arrêt sur image qui permet, -à celui qui le veut, bien entendu ! - de réfléchir à sa propre vie, de comparer la façon de vivre d'aujourd'hui avec celle d'hier, de constater dans ce domaine, l'évolution du monde. De ce point de vue, la personne âgée, symbolisée par le ou la centenaire est un livre, une encyclopédie pour celui/celle qui sait et veut lire.

S'asseoir près de Marguerite, c'est s'asseoir près du bonheur de vivre, du plaisir de discuter, de poser de questions, de s'enquérir de ce qui se passe. C'est être épaté par cette vitalité, c'est comme on disait dans le temps «prendre de la graine», se charger de cette énergie et repartir plus heureux, plus fort, plus philosophe. Apprécier le calme, la tranquillité, la sérénité qui entourent Marguerite, c'est aussi se rendre compte du rôle de l'entourage, de la famille. Marguerite a su créer et garder autour d'elle une véritable famille, un cadre de vie familial, un lieu pivot où s'organise la vie – où le neveu vient dire bonjour à sa tante - et c'est ce cadre familial qui fait que l'on vit bien et aussi, sans doute, longtemps dans cette maison.

Au nom de la commune, bravo donc, félicitations et merci à Marguerite. Bravo et félicitations aussi à sa famille qui sait si bien l'entourer. Que ce bonheur continue.

Nous nous permettons aussi de profiter de l'occasion – nous savons que nous aurons l'autorisation de Marguerite - pour adresser nos salutations et nos meilleurs pensées à toutes les autres personnes, plus près de cent que de un, qui lisent ce bulletin, qui habitent ou ont habité le village.



Embauches à la mairie.

Au revoir Jacqueline, bonjour Christelle, bonjour Aurélie.

Avec l'embauche de madame Rinfray Christelle, le secrétariat de la mairie est de nouveau au complet. Christelle habite Pougny depuis trois ans, est mariée, mère de deux enfants et est titulaire d'un master en aménagement du territoire.

Jacqueline (Mme Fusco) , en acceptant d'assurer le remplacement le temps que nous retrouvions quelqu'un pour assurer le secrétariat nous a permis de faire face au départ surprise de Betty.

Embauchée à mi-temps, Jacqueline a pourtant assuré 80% du travail. Le reste se répartissant entre Sophie, avant qu'elle ne parte en arrêt maladie, Christelle et les élus/es.

Jacqueline a aussi assuré la formation. Formation courte mais intensive d'un mois. En transmettant ses connaissances, son expériences, ses «trucs» pour régler les problèmes quand il s'en pose, mettant Christelle en contact avec ses relations (secrétaires de mairie des communes voisines et moins voisines) , Jacqueline a permis à Christelle, motivée et attentive, d'être opérationnelle aujourd'hui. Jacqueline a aussi décidé de faire plus. Elle nous a assuré qu'elle nous donnerait un coup de main en cas de besoin. Nous la remercions donc chaleureusement et saluons son amour du métier, son sens des responsabilités, son goût pour les choses bien faites.

Bienvenue à Christelle,

Nous devons ici attirer l'attention sur un phénomène économique regrettable mais qui profite à la commune: avec Sophie et Christelle nous possédons une force de travail avec un niveau de diplôme qui se situe à bac+10. Malgré cela, chacune des deux a été embauchée au grade d'adjoint administratif, un des degrés le plus bas de la fonction publique , avec le salaire correspondant. La commune profite donc ainsi de la crise économique qui rend très difficile l'entrée des jeunes dans la vie active ce qui l'aide à maintenir son budget fonctionnement. Une question que l'on peut se poser est la suivante : le manque de moyens financiers peut-il justifier ce genre d'embauches ?

En agissant ainsi, la commune (ou l'entreprise) n'entretient-elle pas, n'aggrave-t-elle pas cette crise ?

Maintenant, si l'on ajoute à cela, le fait que non seulement plus de quatre-vingt candidats/es ont répondu à notre offre d'emploi pour ce poste de secrétariat de mairie mais que nombre d'entre eux/elles étaient aussi sur-diplômés/ées, il devient difficile, à notre avis, de penser que la question de l'emploi en général et de l'emploi des jeunes en particulier, de la responsabilité des employeurs ne se pose pas.

Seconde Embauche

Nous avons le plaisir d'annoncer la venue de mademoiselle Aurélie Lebouil qui va travailler au centre de loisirs pour une durée de six mois en remplacement d' Emilie qui va arrêter son activité le temps de mener à bien sa grossesse... Bienvenue donc à Aurélie et félicitations à Emilie.

PLU

La mise en place du PLU de la commune se poursuit. Nous allons aborder ce mois de juillet l'étude du volet économie de la commune (commerce, artisanat, industrie, agriculture) et l'analyse des équipements publics et réseaux. Nous sommes ainsi en train de définir, dans la limite des compétences qui sont les nôtres, le visage du Pougny de demain. Aujourd'hui, nous devons, entre autres donc, nous pencher sur la place de l'agriculture dans le village. C'est un sujet d'importance que nous abordons avec des questions comme : quelle superficie faut-il réserver à l'agriculture ? Quel genre d'agriculture faut-il privilégier ? Agriculture intensive ? Raisonnée ? Y-a-t-il une place pour une AMAP ou pour une structure de même type ? Quelle position prendre sur les OGM ? Etc..

Questions qui concernent, nous semble-t-il, tous les habitants de la commune. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître.

Nous rappelons que les documents « Porter à connaissance » (PAC) et le Plan Local de l'Habitat de la CCPG (PLH) sont consultables en mairie. Le PAC est aussi visible sur le site de la commune.

Gens du voyage.

Le vendredi 21 mai dernier, en lisant dans « Le Pays Gessien » un article précis et documenté intitulé Gens du voyage : une illégalité « contrainte et forcée », nous ne pensions pas qu'à peine dix jours passés, nous serions confrontés à un problème du même genre : une dizaine de caravanes venaient s'installer sur le terrain d'entraînement près des HLM.

A savoir : les lois « Besson » gèrent depuis 1990 l'accueil des gens du voyage et rend l'aménagement d'aires d'accueil obligatoires pour les communes de plus de 5000 habitants»

Aujourd'hui, c'est la communauté de communes qui prend en charge cet accueil dans le Pays de Gex.

En 2010, le Pays de Gex ne possède toujours pas le nombre d'emplacements requis. Seront-ils prêts en 2011 ?

Les municipalités ou collectivités locales qui ne sont pas en conformité avec cette loi, ne peuvent ni prendre d'arrêtés interdisant le stationnement des résidences mobiles en dehors des aires, ni mettre en place des procédures d'expulsion accélérée. Autrement dit dans le Pays de Gex (où se trouve notre Pougny) pas d'arrêtés, pas d'expulsions accélérées.

Extraits de l'article du Gessien : «ces communautés ne forment pas une entité homogène. La fréquence des déplacements varie énormément d'un groupe à un autre. » Autrement dit l'expression Gens du voyage est inadaptée.

« Faute d'alternatives, les gens du voyage sont contraints à vivre en stationnement irrégulier sur la majorité du territoire français » Le Gessien reprenant ici une déclaration de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH).

http://www.cncdh.fr/IMG/pdf/08.02.07_Etude_et_propositions_sur_la_situation_des_Roms_et_des_gens_du_voyage_en_France-2.pdf

Tout ceci pour éclairer les conditions dans lesquelles la commune évolue dans une telle situation. Revenons à ce qui s'est passé alors.

Moins d'une semaine après leur installation sur le terrain d'entraînement, ces français qui voyagent étaient repartis sans avoir causé de dégâts et quasiment, sans laisser de débris.

Maintenant, un mois plus tard, comment juger cet événement ? Important, très important, moyen, sans importance ? A chacun de se prononcer mais nous devons dire qu'à l'époque, il a suscité chez certains/es habitants/es du village des réactions, disons pour rester optimistes, plus émotionnelles que réfléchies, du genre « vous allez nous débarrasser de ces gens-là et vite ».

Réactions qui nous inquièteraient si elles reflétaient réellement une peur et un rejet des autres, si elles se reproduisaient et surtout si elles se reproduisaient nombreuses. Sur ce qui s'est passé : tout d'abord, nous avons eu devant nous des Français et des françaises. Papas, mamans, enfants, grands-parents, frères, sœurs, cousins, cousines, oncles, tantes.

Ensuite, ce groupe de voyageurs est plus ou moins originaire du pays. Ils avaient par le passé, leur point de rassemblement à Farges et se disent apparentés à des familles que les anciens de Pougny connaissent. Ils connaissent des habitants du village et des habitants du village les connaissent. Ces gens sont venus s'installer à Pougny parce qu'ils ont été chassés de Collonges.

Il faut savoir aussi, que d'une manière générale, les Français qui voyagent, quand ils ne trouvent pas de





place pour s'installer squattent des terrains sans demander l'autorisation et restent, en moyenne, une douzaine de jours car ils savent que c'est le délai moyen qu'il faut pour que la police les déloge à la demande de la justice. Sachons aussi qu'une procédure d'expulsion coûte entre 1500 et 2000€ à la commune qui la demande.

Le cabinet d'avocats spécialisé dans ce type d'affaire que nous avons contacté alors nous a dit « dans ce genre de situation, le plus urgent, c'est d'attendre. » (suite page suivante) (Gens du voyage) Tout cela nous a conforté dans notre intention de privilégier le dialogue – nous sommes allés sur le terrain pour discuter et prendre des nouvelles quasiment tous les jours - tout en restant ferme sur notre refus de donner une autorisation.

Nous n'avons donc donné ni autorisation, ni les clefs du vestiaire comme on a pu l'entendre.. Nous avons aussi demandé au médiateur départemental – la personne qui fait le lien entre les Français qui voyagent et les administrations – de nous accompagner afin de donner plus d'officialité à nos discussions. Ce qu'il a fait.

Nous avons dès le début demandé à nos voyageurs de se mettre en relation avec la SOGEDO et ERDF pour les branchements eaux et électricité. Des techniciens SOGEDO et ERDF les ont rencontrés. Les caravanes ont été branchées sur une borne d'incendie désaffectée et sur la borne électrique qui alimente la station d'épuration de la gare. Autrement dit, et à l'intention de ceux/celles qui s'en inquiétaient, le séjour des caravanes à Pougny n'a coûté aucun argent à la commune.

Nous avons été informés de la présence d'un tas de câbles et morceaux de câbles électriques près du terrain de stock-car. Nous avons transmis à la gendarmerie qui est venue sur les lieux. Sans résultats.

Nous mettrons, à l'intention de ceux que cela intéressent, sur le site de la commune un compte-rendu plus détaillé de ces événements. Pour terminer, nous ne saurions trop vous renvoyer à la lecture de l'article du Pays Gessien cité en début. Article que nous

mettrons aussi sur le site de la commune.

Pour conclure, n'était la situation dramatique dans laquelle se trouvent, en France, les Français, les Français qui voyagent, nous utiliserions le titre d'une des pièces de Shakespeare : Much ado about nothing. Beaucoup de bruit pour rien !

Transport aérien. ATCR-AIG

Conséquence de l'envoi de poussières dans l'atmosphère, nous avons vécu près d'une semaine sans avions au-dessus de nos têtes et apprécié une tranquillité et une qualité de vie inhabituelles à Pougny. Ce silence nous a montré que nous vivions dans le bruit.

Alors, sachons profiter de ce silence apprécié par beaucoup d'autres habitants de la région pour faire plus de bruit ! Pour mieux nous faire entendre dans nos démarches pour obtenir une réduction des nuisances aériennes qui dégradent nos conditions de vie.

Ceci nous conforte dans notre action au sein de l'ATCR-AIG, Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport International de Genève Cointrin – www.atcr-aig.com - dont le but est de protéger les populations et l'environnement des nuisances causées par le trafic aérien.

Le 28 juin 2010, nous avons participé à l'assemblée générale de l'ACTR-AIG. Nous avons discuté, entre autres, d'un des aspects le plus inadmissible de l'activité de Genève-Cointrin : le non-respect des interdictions de vols pendant la nuit. C'est pourquoi, parmi les actions possibles et projetées, celle qui nous paraît le plus à même d'amener l'aéroport de Cointrin à respecter les lois, est de lancer auprès des autorités fédérales suisses un maximum de procédures. Il faut pour cela, chaque fois que nous aurons l'occasion de repérer un vol au dessus de nos têtes durant la période interdite de la nuit, noter la date, l'heure, la trajectoire et si l'on peut, c'est un plus mais pas indispensable, l'immatriculation de l'avion.

Nous allons avec l'ACTR-AIG préparer un modèle de document pour lancer cette procédure. Si vous voulez intervenir, n'hésitez pas. Si vous voulez aider la mairie dans cette action, n'hésitez pas non plus, faites -vous connaître.

Sécurité routière.

Le vendredi 7 mai, nous vous avons présenté les projets que nous avons élaborés avec les services du département et un cabinet de géomètres. Les conclusions que chacun des présents à cette soirée a pu faire sont les suivantes: Premièrement. le village souffre à la fois du nombre de véhicules (~1200) qui le traversent matin et soir, des excès de vitesses et de la présence d'endroits dangereux qui rendent périlleuses l'entrée et la sortie de leur domicile à plusieurs habitants du village.

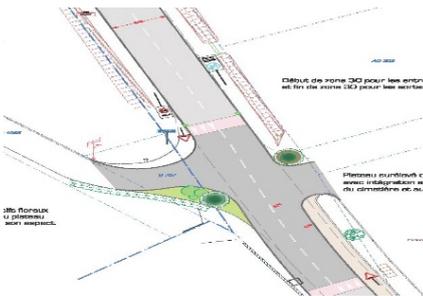
Deuxièmement : Les aménagements coûteront cher et seront à plus de 80% aux frais de la commune. La seule préparation des plans par le géomètre nous coûte déjà plus de 8000€ Pour démarrer notre action de sécurisation de la circulation, nous avons retenu quatre lieux. Après Pougny haut, le carrefour Rue de la Pierre/CD984B. Après Pougny gare, le passage piéton situé au milieu de la ligne droite qui mène au passage à niveau, le chemin qui mène au terrain de football, à la hauteur du tunnel qui passe sous la voie de chemin de fer et devant la douane.

La sagesse commande de commencer par une période d'essai avec des installations provisoires. D'en mesurer l'efficacité puis de passer à une construction définitive si l'installation est efficace ou au contraire à un démontage rapide si elle s'avérait dangereuse. Nous installerons donc sur les trois premiers lieux recensés des chicanes provisoires faites de nos "toblerones" en plastique et de bacs en ciment directement posés sur la chaussée. Devant la douane, nous pensons qu'un rétrécissement de la chaussée sera efficace. Ce rétrécissement sera marqué par des "toblerones" et de la peinture.

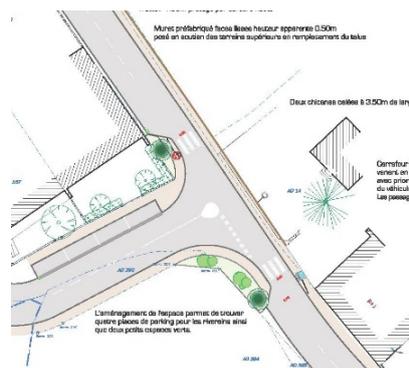
Toutes ces installations doivent être effectuées dans le respect des lois et des règlements. Plan précis du projet et signalisation adaptée. Nous devons donc travailler avec les techniciens du département et le cabinet de géomètre puis acheter les panneaux de signalisation nécessaires. Cela demande de nouveau du travail et du temps.

Nous pensons par ailleurs qu'une petite installation de fleurs ou arbustes sur le parking près du passage à niveau diminuerait la visibilité et amènerait un ralentissement de la vitesse ainsi qu'un respect des trajectoires: nous attendons l'avis de la SNCF.

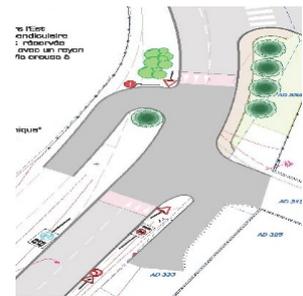
Quelques exemples (consultables en mairie)



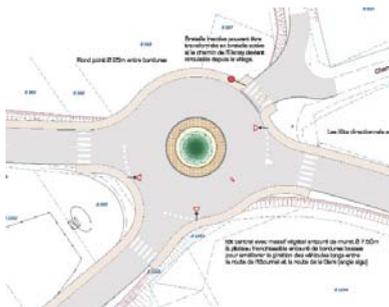
Entrée du village face au cimetière



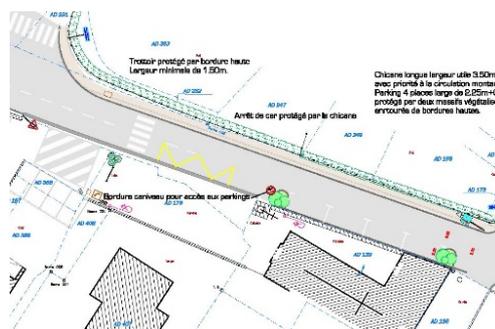
Carrefour rue de la Pierre



Carrefour Vie Creuse



Carrefour Turbine



Passage de l'Eglise



Carrefour près Locatelli

Décès

Monsieur Victor Hugot
décédé le 24/5/2010

Dimanche 29 août dès 10h
Grande course de Stock car Bangers

organisée par le Stock Car Club de Pougny
Repas, boissons, émotions
Venez nombreux !



(Suite de l'éditorial)

bientôt, que l'on s'organisait sur la côte et en mer pour limiter les dégâts etc... Il a fallu la déclaration du président Obama parlant d' «un 11 septembre écologique» et le fait que la pollution dure pour que le ton de ces médias change et se rapproche – timidement - de la réalité. On peut constater cela et se dire : quel jeu jouent ces médias ?

On peut encore, si l'on possède les informations appropriées, constater que les actions de BP qui constituent une part non négligeable de certains fonds de pension anglais, en perdant de leur valeur mettent en difficulté ces fonds de pensions et jettent dans l'inquiétude et les retraités qui reçoivent leur pension de ces fonds et les futurs retraités qui cotisent à ces fonds. Ceci à un moment où l'on essaye de remplacer notre système de retraite par répartition par le système de capitalisation (fonds de pension).

Cette explosion dans le golfe du Mexique est donc un évènement lointain avec des conséquences plus ou moins directes et plus ou moins visibles sur nos vies.

La tempête Xynthia qui fit 65 morts sur le littoral breton en ce début d'année et les inondations dans le Var en juin dernier qui tua 25 personnes sont des évènements proches qui nous touchent directement. Au delà de l'émotion, de la tristesse, de la colère, nous sommes amenés à nous poser des questions : comment cela est-il possible ? En France ? Comment a-t-on pu autoriser la construction de maisons d'habitations dans des zones si exposées ? Pourquoi n'a-t-on pas pris les mesures de précaution nécessaires ?

A Pougny, et c'est heureux, les municipalités qui nous ont précédés ont pris en compte ce problème et ont mis en place ce que l'on appelle le PPR, le Plan de Prévention des Risques. Les hasards du calendrier font que nous travaillons actuellement au PLU de la commune qui commande de prendre ne compte ce PPR. Nous allons donc actualiser le plan de prévention des risques de la commune. Il faut le savoir, bien plus que les inondations, ce sont les glissements de terrain qui sont un danger pour la commune.

Signalons qu'aujourd'hui, la réflexion sur les risques a progressé et examine les conséquences que l'aménagement d'un territoire – création de routes, urbanisation, usage de produits chimiques etc.. peuvent avoir sur les territoires en aval. Mal urbaniser par exemple, c'est ne pas retenir les eaux en cas de fortes pluies et ajouter ainsi à des inondations qui peuvent avoir lieu en aval. Ces réflexions doivent être présentes lors de l'élaboration du PLU. L'aménagement de l'Annaz entre dans ce cadre. Enfin, pour terminer, un évènement proche, visible, sans impact sur la commune mais qui est apparu comme porteur de conséquences insupportables pour une partie de la population : le stationnement de caravanes sur le terrain d'entraînement près des HLM. Voir article dans le bulletin.

Voilà, entre un évènement lointain avec un impact direct sur nous et un évènement local sans impact sur nous, quelques évènements et les diverses façons de les apprécier.

Bonne lecture.